

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : MENER UNE POLITIQUE DE RÉÉQUILIBRAGE



L'ACADÉMIE DES
LEADERS PUBLICS

Durée : 4 journées, 28 heures

Moyens pédagogiques : cas pratiques et études de cas

Publics visés : En groupe, élus locaux, collaborateurs d'élus locaux

Pré-requis : aucun

Les acquis recherchés :

- ✓ Maîtriser les différentes politiques de développement économique et social applicable sur le territoire

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- > Acquérir les clés pour **répondre aux problématiques économiques et sociales de son territoire**
- > Être en mesure de **développer une vision à long terme** pour sa collectivité
- > Identifier **les différents domaines sur lesquels les élus peuvent agir** dans le cadre de leur mandat et au regard des exigences des administrés
- > Maîtriser les **outils à la disposition** des élus pour **aider les populations** à développer de nouvelles activités économiques sur le territoire
- > Permettre au rééquilibrage de **répondre aux problématiques sociales** auxquelles font face les populations : habitat, santé, addiction, accès à l'eau, etc.

CONTENU PEDAGOGIQUE - (4 journées)

Séquence 1

- > **Diversifier l'économie en phase avec les principes de transition écologique**
- > **Identifier et définir les champs d'action de sa collectivité**
- > **Saisir les opportunités économiques pour sa commune**
- > **Maîtriser les outils de développement économique en accord avec les principes de la transition écologique**
- > **Définir le projet de territoire et ses axes de développement économique**

Séquence 2

- > **Répondre aux problèmes sociaux de son territoire**
- > **Permettre un meilleur accès aux soins**
- > **Développer une stratégie de réponse aux problématiques d'addiction**
- > **Initier une co-construction de la politique d'habitat avec ses administrés**